



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU 20 Octobre 2018 à la salle de la Mairie de HERM (40).

Membres présents :

M. Pierre AVELLAN, M. TOULET Régis, M. MUSCARI Fabrice, M. THOQUENNE Gérard, M. GUIDONI René, M. IVARS Stéphane, M. LAJO Fernand, M. FAUGERE Pierre, Mme. PAGE Anne-Marie, Dr MIMOUNI Philippe, M. TASTET Yves, M. LESTAGE Jean Paul, M. PELTEY Thomas.

Absents excusés : Dr. DEGUILLAUME Jacques, M. BOLLOCH Jean-Christophe.

Absent : M. SAMSON Dominique.

Le Président Pierre AVELLAN ouvre la séance à 09 h 30 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 19 MAI 2018 à VAUCELLES (59)
- Intervention de M. René GUIDONI, Trésorier
- Intervention de M. Fernand LAJO, responsable du fichier adhérent, bilan des adhésions.
- Compte Rendu de la Commission Elevage**
 - **Compte Rendu de la Commission Elevage**
 - Nouvelle grille de cotation. Révision et simplification.
 - **Compte Rendu de la commission des Expositions**
 - Création de l'équipe de soutien pour l'organisation ENE 2019 en Bretagne
 - Révision du règlement de l'échelle des valeurs exposition
 - **Candidatures au cursus de juges et d'experts confirmateurs**
 - Candidature de M LEBRUN candidat expert-confirmateur
 - Candidature de M SOUSTRE expert-confirmateur.
 - Candidature M. Jean Claude MIGNOT du CFBA pour une extension en qualité de juge d'exposition
- Compte Rendu de la commission Travail,**
 - Désignation des sélectionneurs CE Printemps GQ et QC.
 - Révision du règlement des sélections pour les Championnats d'Europe par Equipe
 - Proposition de calendrier Printemps

- Révision du règlement de l'échelle des valeurs de Travail
- Révision du règlement pour participer aux sélections de la Finale des jeunes.
- Proposition de Philippe RUAULT pour l'organisation d'une spéciale Pointer bécasse 2019 à MIOS (33)

☐ **Compte Rendu de la commission communication**

- Intervention de Stéphane IVARS pour la revue
- Fichier adhérents

☐ **La boutique** : Présentation des nouveaux produits par Anne-Marie PAGE

- Mise en ligne sur le site des pages de la boutique.

☐ **Les Régions et Délégations**

- Candidature de Pascal BURLAT pour le 08 et 10.

Commission des élections

- Désignation du bureau et de l'organisation

☐ **Questions diverses**

INTRODUCTION

Le président Pierre AVELLAN prend la parole et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du comité présents.

1 - Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 19 MAI 2018 à VAUCELLES (59).

Le procès-verbal est soumis aux membres du comité, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 - Intervention de M René GUIDONI trésorier .

Bilan des TANS 2018

TAN	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Midi- Pyrénées	1475	1087,2	387,80
Bretagne	658	438,5	219,50
Limousin	270	188	82,00
Centre-Ile de France	305	258,00	47,00
Aquitaine sud	420	275,00	145,00
Aquitaine nord	1840	1437,30	402,70
Auvergne	494	375,00	119,00
Paca	555	295,90	259,10
Provence	800	375,00	425,00
Rhône Alpes	1665	1317,89	347,11
Languedoc-Rous	1225	750	475,00
TAN multiraces	100		100,00
TOTAUX	9807	6797,79	3009,21

FINALE DES JEUNES 2018

RECETTES		DEPENSES	
FINALE		Hôtel	1029,60
Engagements	780	Repas-terrains	1518,00
Repas	1254	Cadeaux	140,20
TOTAUX	2034		2688
	DEFICIT		654 €

BILAN NE 2018

RECETTES		DEPENSES	
Engagements (directs)	1445	Cédia	366,85
Engagements (Cedia)	1350	Hôtel	5743,50
Subvention PURINA	2000	Repas-Vin	545,50
Repas	1456	Divers organisation	584,25
		Trophées	124,39
		Indemnités juges	1365
TOTAUX	6251		8729,49
DEFICIT = 2478,49 €			

3 - Intervention de Fernand LAJO, responsable des adhésions.

Fernand LAJO prend la parole et nous informe qu'actuellement nous comptons 1135 adhérents soit 10 de moins que l'année dernière à la même époque.

Il informe le comité qu'il reçoit en retour la majorité des revues dont le code postal des adresses des adhérents commence par un 0. Thomas PELTEY intervient et signale qu'il va vérifier sur le fichier EXEL afin de corriger ce problème.

4 - Compte rendu de la commission d'élevage.

À la suite d'un courrier de la Société Centrale Canine ayant pour objet la nette diminution du nombre de demandes de cotations, la SCC demande au Club de Race de réfléchir à des moyens de faire remonter ces demandes de cotations. Après discussion le comité décide de supprimer la demande d'ADN pour les cotations 2. Le Docteur MIMOUNI va transmettre un courrier à la Centrale Canine en précisant que cette obligation d'identification ADN semble être une raison de la baisse des demandes de cotations.

5 - Compte rendu de la commission Exposition.

Le secrétaire général informe le comité que la prochaine Exposition Nationale d'élevage aura lieu les 8 et 9 Juin 2019 à COMBLESSAC (35) en Bretagne sous la responsabilité de M Jacky LORANT.

Ms Régis TOULET, Pierre FAUGERE et Jean Christophe BOLLOCH comme chaque année sont associés en équipe pour aider M LORANT dans ces démarches. Le président profite de cette discussion pour remercier notre secrétaire général qui assure l'ensemble des formalités administratives.

En ce qui concerne **l'échelle des valeurs exposition**, le comité décide de modifier le règlement :

- D'une ENE à la suivante, soit une période de 1 an entre deux ENE .
- Le prérequis pour participer à cette échelle des valeurs est d'avoir participé soit à l'exposition Nationale d'élevage soit à l'exposition de championnat de France.
- Le classement de cette échelle des valeurs se fera à partir des meilleurs classements acquis dans les expositions Spéciales de Races (y compris nationale d'élevage et championnat de France) dans la limite de 8 résultats.
- Le premier mâle et la première femelle de l'échelle des valeurs se verront attribuer le Challenge Anne Le Tinnier.

Pour participer à cette échelle des valeurs exposition, le propriétaire devra envoyer les résultats obtenus par son chien aux expositions Spéciales de Race, Nationale d'élevage et/ou Championnats de France par courrier ou email à Mr GABAROCCA Référent du club.

La nouvelle EV Expo sera publiée dans la revue du 1er semestre de l'année suivante et l'ensemble des résultats en Expos restent accessibles sur la page expo du site sous la forme d'un tableau qui ne constitue plus l'échelle des valeurs.

6 - Juges Expos, Field-Trials et experts-confirmateurs

Plusieurs candidatures pour les fonctions de juge ou d'expert-confirmateur, ont été envoyées au comité.

Pour la fonction d'expert-confirmateur :

- Monsieur Dominique LEBRUN, accord du comité
- Monsieur Thierry SOUSTRE, accord du comité

Pour la fonction de juge de Standard :

- Monsieur Jean-Claude MIGNOT, accord du comité.

Régis TOULET responsable de la formation des juges et experts-confirmateurs transmettra aux candidats les documents nécessaires pour entamer leurs cursus et devra s'assurer de la tenue de leurs cursus.

Le Professeur Fabrice MUSCARI souhaite effectuer son jugement parallèle pour la fonction de juge de standard pour la race Pointer, lors de la Nationale d'élevage 2019. Accord du comité.

7 - Compte Rendu de la commission de travail

Désignation des sélectionneurs pour les prochains Championnats d'Europe 2019 en Serbie :

- Championnat Europe de Grande Quête : M. Fabrice MUSCARI
- Championnat Europe de Quête de Chasse : M. Yves TASTET

Sélections aux compétitions Internationales :

Le comité décide de **modifier le règlement** pour les sélections aux différents championnats d'Europe par équipe du Pointer Club Français.

- Les sélectionneurs : Ils seront choisis et nommés par le comité parmi les membres du club. Le statut de juge officiel de la SCC ne sera pas une obligation pour devenir sélectionneur.
- Les propriétaires : Devront obligatoirement être membres du Pointer Club Français et à jour de leurs cotisations **avant** leurs sélections en Equipe de France. Aucun rappel à ce sujet ne sera fait au propriétaire par le sélectionneur, ou le comité, avant l'annonce officielle de l'équipe.
- Les Chiens : Mâles ou Femelles, Ils devront être inscrits au LOF. Le stade de dysplasie accepté est le A et B. Ils devront appartenir à un propriétaire Français depuis au minimum 6 mois au jour de la compétition.

Calendrier de printemps 2019 : il est prévu de faire 8 jours de Grande Quête et de Quête de chasse en couple uniquement. Le comité attend la confirmation de la CUNCA. M TASTET membre de la CUNCA précise au comité qu'une réforme est en cours pour l'élaboration de ce calendrier de printemps, le Président lui demande de tenir informé le club de cette évolution afin de demander les dates concernant nos épreuves de printemps

Echelle des Valeurs de Travail :

Le Comité du Pointer Club a décidé de **modifier les conditions de l'échelle des valeurs** unique regroupant tous les résultats obtenus en Europe.

L'échelle des valeurs sera calculée de façon automatique pour les résultats Français à partir de la base de la CUNCA. Les résultats étrangers seront rajoutés manuellement à ceux-ci à partir des déclarations des propriétaires.

Par conséquent :

- 1/ Les propriétaires qui ne voudront pas y apparaître devront impérativement le signaler par email ou par courrier à Mr René GUIDONI
- 2/ l'envoi des résultats étrangers, et uniquement ceux-là, devront obligatoirement être envoyés par les propriétaires pour prise en compte dans l'échelle des valeurs et parution dans la revue.

Ces **informations devront être envoyées** par les propriétaires ou les conducteurs, de préférence par email à **M. René GUIDONI**. En cas d'impossibilité, il sera possible de les envoyer par courrier papier à l'aide de la feuille récapitulative qui est dans la revue et téléchargeable sur le site à l'adresse indiquée et qui les transmettra aux autres intéressés. Ces résultats sont à envoyer **avant le 15 Mai pour le Printemps et le 15 Décembre pour l'Automne**. Passé ces dates plus aucun rectificatif concernant l'échelle des valeurs ne pourra être fait et aucune réclamation ne sera désormais prise en compte.

Finale des jeunes :

En ce qui concerne les sélections pour la finale des jeunes, les délégués devront s'assurer avant que les chiens participent à celles-ci que leurs propriétaires sont bien des membres du club à jour de leurs cotisations. Seul ceux-ci pourront y participer et être sélectionnés.

Demande de Spéciale :

La proposition de Monsieur Philippe RUAULT pour organiser une spéciale Pointer sur bécasse à MIOS est validée. Elle sera intégrée entre les concours de SALLES et de MIOS (CUSCA 33) avec un ICVO et la spéciale.

8 – Compte rendu de la commission communication.

Intervention de Stéphane IVARS pour la revue : Il soumet une nouvelle présentation des résultats qui se fera sous forme d'échelle des valeurs avec le règlement approuvé plus haut. Celle-ci est validée par le comité.

L'évolution proposée et réalisée par M. thomas PELTEY concernant la parution des portées sur notre site semble répondre au besoin des adhérents au vu du nombre de portées déclarées.

9 – La Boutique

Dorénavant, les feuilles des articles de la boutique et le bon de commande seront téléchargeables sur le site du Pointer Club.

10 – Les Régions

La candidature de Mr. Pascal BURLAT pour les départements de Champagne-Ardenne (08 et 10) est validée par le comité.

Le comité souhaite proposer à Monsieur Pierre NICOLAS l'administration de cette région.

11 – Commission des élections :

L'année 2019 sera une année d'élections, où 8 postes seront à pouvoir.

Les 7 membres du comité sortants sont :

- Pierre AVELLAN
- Jean-Christophe BOLLOCH
- Fernand LAJO
- Jean-Paul LESTAGE
- Thomas PELTEY
- Dominique SAMSON
- Yves TASTET

Auquel se rajoute un poste suite à la Disparition d'Anne LE TINNIER

La commission des élections est constituée comme suit :

Président : Monsieur Gérard THOQUENNE

Secrétaire : Professeur Fabrice MUSCARI

Membre : Monsieur Pierre FAUGERE.

Le président de la commission rédigera la procédure pour ces élections, celle-ci sera diffusée sur notre site et dans la prochaine revue. Les personnes désirant faire acte de candidature devront adresser au Président de la commission M. Gérard THOQUENNE leur demande, aux dates prévues par la procédure.

12- Questions diverses

Pierre FAUGERE interroge le Président afin de connaître la raison pour laquelle le Pointer Club va perdre cette année 2 journées de Grande Quête d'Hiver au profit du Pointer-Setter Club Suisse. Le Président répond que c'est une demande des conducteurs professionnels qui souhaitent bénéficier d'un CACIT étranger. Le Président précise que ces deux journées ne peuvent être considérées comme une perte, mais plutôt comme un partage, en effet ces épreuves sont maintenant déficitaires, en se regroupant nous pouvons espérer que la perte financière sera partagée.

10 - Date et lieu de la prochaine réunion de comité.

La prochaine réunion de comité aura lieu à la Nationale d'élevage à COMBLESSAC (35).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

*Régis TOULET
Secrétaire General*